

COMMUNE D'ETTERBEEK  
Aménagement du territoire  
Avenue d'Auderghem, 113-117  
1040 BRUXELLES

V/Réf : U04/YS/AM/6941  
N/Réf. : avl/ah/ETB-2.112/s353  
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur, Madame,

Objet : ETTERBEEK. Rue Fétis, 14. Demande d'abattage d'un arbre.

En réponse à votre courrier du 20 août sous référence, réceptionné le 25 août 2004, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance qu'en sa séance du 8 septembre 2004 et concernant l'objet susmentionné, notre Assemblée a émis un avis favorable. L'abattage de l'arbre n'entravera, en effet, pas les perspectives sur et depuis les biens classés dont la zone de protection comprend l'arbre en question.

Veillez agréer, Monsieur, Madame, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO  
Secrétaire

J. DEGRYSE  
Président

c.c. A.A.T.L. - D.M.S. / A.A.T.L. - D.U